

**CTL du 8 janvier 2021**  
**Point n° 4 de l'ordre du jour**  
**Réorganisation des PCE de Marseille**

## **1. Organisation actuelle**

L'organisation actuelle des PCE repose sur un maillage territorial avec six PCE répartis sur dix implantations géographiques. Sur Marseille ce sont trois PCE qui sont à Borde, Sadi Carnot et Saint-Barnabé. Les PCE de Sadi Carnot et Borde couvrent une grande partie de la ville de Marseille, le PCE de Saint-Barnabé couvre en outre l'est du département.

Ces équipes ont vu leurs effectifs diminuer ces dernières années. Elles sont aujourd'hui composées du nombre d'agents suivant :

- PCE de Saint-Barnabé : 1 IDIV, 7 inspecteurs et 2 contrôleurs
- PCE de Borde : 1 IDIV, 5 inspecteurs et 4 contrôleurs
- PCE de Sadi Carnot : 1 IDIV, 3 inspecteurs, 2 inspecteurs stagiaires et 4 contrôleurs

## **2. Regroupement des PCE au profit de deux équipes renforcées**

L'organisation géographique, l'implantation et le volume de ces trois équipes sur Marseille justifient un regroupement au sein de deux PCE de l'ensemble des agents attachés à la mission.

D'une part, il apparaît peu justifiable de continuer à avoir deux PCE, Sadi Carnot et Borde qui ont pour territoire d'intervention la seule ville de Marseille.

D'autre part, le départ non remplacé d'agents rend ces structures fragiles face à des demandes évolutives et limitent la capacité du chef de service à organiser le fonctionnement de son service en tenant compte des appétences et de l'expérience de ses agents. Ainsi, et pour illustration, l'expertise de RCTVA, très complexe, peut ne reposer que sur un agent du service rendant nécessairement fragile l'organisation du service.

L'existence de deux équipes renforcées permettra une meilleure mutualisation des pratiques dans un contexte de réduction d'effectifs.

Les choix de Borde et Saint-Barnabé résultent pour Borde d'un rapprochement avec la direction et pour Saint-Barnabé d'un territoire géographique étendu.

Concrètement, les effectifs de Sadi Carnot seront répartis entre Saint-Barnabé et Borde en fonction des charges de travail, de leurs souhaits et d'un équilibre entre les effectifs des deux sites.

### **3. Projection des emplois 2021**

A l'issue d'une première analyse portant notamment sur les charges et l'équilibre des services, les emplois des PCE de Marseille s'établiraient comme suit :

<b>Service</b>	<b>IDIV CN</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>Total</b>
PCE MRS BORDE	1	10	4	<b>15</b>
PCE MRS ST BARNABE	1	10	4	<b>15</b>

Les arbitrages définitifs seront rendus au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 au regard des entretiens avec les agents qui exprimeront leurs souhaits à cette occasion.

### **4. Calendrier**

<b>2020</b>	
Décembre	Information des agents avant le mouvement de mutation national du projet de réorganisation
<b>2021</b>	
1 <sup>er</sup> trimestre	- Expression des souhaits des agents des PCE concernés par le regroupement - Répartition des effectifs en fonction des souhaits exprimés et des charges de travail respectives
2eme trimestre	Réorganisation des bureaux de Borde et Saint-Barnabé pour permettre l'accueil des nouveaux agents
Septembre	Installation des agents